

anciens combattants, il suffirait,—et c'est la façon ordinaire de procéder,—que le Comité se contente tout d'abord, si possible, d'entendre des représentants d'une association nationale. Autrement, il y a doublement et, comme vous le dites, nous siégerions indéfiniment. Mais je crois que, dans presque tous les examens de ce genre, nous désirons entendre des représentations d'associations nationales, si possible, afin d'éliminer les représentations des échelons inférieurs et tout doublement. Lorsqu'il existe des divergences entre les provinces, nous recevons souvent des représentants d'associations provinciales. C'est la ligne de conduite qu'a toujours suivie le Comité.

En 1949, les membres du Comité ont pris la peine d'étudier des problèmes d'ordre régional, et je ne vois pas pourquoi nous n'examinerions pas le problème de la transformation au diesel et de la commande centralisée de la circulation, à la lumière de quelques-uns de ces changements et en tenant compte du point de vue des employés et des habitants de ces localités. Ces changements ont déjà commencé à se produire à Belleville, où habite mon savant ami, M. Grills, avec qui j'ai parlé des employés de cette ville qui ont dû aller habiter Toronto ou Brockville, parce que Belleville a été éliminée comme terminus des chemins de fer Nationaux. Je crois que cette affaire est actuellement pendante devant la commission de conciliation n° 1 établie aux termes de la Loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail.

Monsieur le président, je désire me reporter à cette question de représentation nationale. Tous ceux qui sont au courant du fonctionnement des fraternités d'employés savent probablement qu'il existe des groupement régionaux. La région de l'Ouest est sous la direction d'un président général, et celle de l'Est, sous celle de présidents généraux des divers métiers ferroviaires: mécaniciens de locomotives, cheminots, chefs de train, et autres. Nous avons ici présents des représentants des diverses associations, qui peuvent parler au nom de tous les hommes de ce vaste territoire, divisé en deux régions: est et ouest; mais si nous étudions la décision qu'a prise la direction d'adopter des locomotives diesel et d'installer une commande centralisée de la circulation, je crois que nous devrions entendre quelques-uns des représentants des régions de l'Ouest et de l'Est, qui pourront parler au nom de leur association professionnelle particulière.

Le PRÉSIDENT: Le Comité devrait se mettre au travail. En 1956, nous avons repoussé cette proposition pour les mêmes raisons que nous invoquons actuellement. Il est vrai qu'en 1949, après décision prise par le gouvernement de la province du Manitoba, nous avons reçu des représentations de cette province. Mais s'il faut tenir compte du principe que vous invoquez ici, monsieur Benidickson, il ne faut pas oublier que 180 autres membres des Communes ne sont pas membres de ce Comité. A l'égard de la population qu'ils représentent, ils sont tout aussi importants que les membres des syndicats ouvriers ici présent; 110,000 personnes sont à l'emploi des chemins de fer Nationaux du Canada et travaillent également pour vous, en votre qualité de député; je crois qu'on pourrait également leur donner l'occasion d'exposer leurs griefs, s'ils en ont. Ils sont pareillement justifiables de venir ici, et si nous devons faire témoigner quelqu'un, je crois, personnellement et en ma qualité de président, qu'il est ridicule d'entendre des représentations, de toutes les parties du pays, de centaines de syndicats ouvriers et autres qui ont des griefs à exposer. Peut-être ces 180 députés, ou tout autre député, désireraient témoigner aujourd'hui ou demain, et ils ont parfaitement droit de se faire entendre.

Nous avons le droit de convoquer des témoins, et nous le ferons si le Comité en décide ainsi. Mais, si nous ouvrons la porte, et si je demeure votre président, je crois que je serai occupé tout l'été sans relâche. Le Comité ne se réunira pas seulement pendant quelques jours, mais durant des mois. A mon